



THEME 2 :

**L'IMPERIALISME EN AFRIQUE DU XIX^e
A LA PREMIERE MOITIE DU XX^{ème} SIECLE**

**LEÇON2 : LES RESISTANCES AUX CONQUETES TERRITORIALES EN AFRIQUE :
EXEMPLE DE LA COTE D'IVOIRE**

✓ **situation d'apprentissage**

Pour récompenser les meilleures élèves des classes de premières, la direction de l'établissement organise une visite guidée à Kong pour visiter les mosquées de Samory Touré. Certains de tes camarades de classe et toi faites partie du voyage. Vos amis s'interrogent sur la personnalité de Samory et les raisons de ses résistances à la conquête française. Vous décidez de faire des recherches pour distinguer les causes et les formes de conquête et de résistances territoriales, d'analyser le processus de la conquête en Côte d'Ivoire et réaliser les étapes de la conquête territoriale en Côte d'Ivoire.

INTRODUCTION

La conquête coloniale de la Côte d'Ivoire s'est engagée bien avant l'érection du territoire en colonie française le 10 mars 1893. Les populations indigènes ont opposé des résistances aussi bien passives que violentes.

Quelles sont les causes et les formes des résistances à la conquête territoriale en Côte d'Ivoire ? Et quelles sont les étapes de cette conquête territoriale ?

I- LES CAUSES ET LES FORMES DES RESISTANCES A LA CONQUETE COLONIALE EN COTE D'IVOIRE

1- Les causes des résistances aux conquêtes coloniales

1-1 Les causes politiques

Elles sont liées à la défense de leur souveraineté. La conquête européenne provoque un profond bouleversement de l'ordre politique ancien et porte atteinte à la dignité, à l'intégrité et à la souveraineté de leur Etat. L'installation des postes de douane, la demande fréquente de produits et les convocations cavalières de leaders politiques sont perçues comme autant d'atteintes à la souveraineté des peuples indigènes. Ces peuples ont le désir de maintenir leur liberté.

1-2 Les causes économiques

L'arrivée des Français perturbe les relations commerciales établies. Les peuples côtiers refusent cette rivalité commerciale à cause de la baisse des profits dus au contact direct établi par les français avec les peuples de l'intérieur. Les peuples côtiers tiraient beaucoup d'avantages économiques du rôle d'intermédiaires entre les Européens et les peuples de l'intérieur du pays (échanges de produits : esclaves, or, huile). Ils ne veulent donc pas perdre ces avantages commerciaux avec la pénétration européenne à l'intérieur des Etats. C'est le cas des Alladian, les Abouré. Pour ces mêmes peuples, la cessation de versements de taxes par les Européens constitue un manque à gagner.

1-3 Les causes religieuses

Les peuples islamisés luttent contre les Français qu'ils considèrent comme des infidèles qui viennent perturber les sociétés islamiques.

2- Les multiples formes de résistances à la conquête coloniale en Côte d'Ivoire

L'époque des résistances débuta dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle après les premières percées impérialistes en Afrique. Elle se prolongea jusqu'au XX^{ème} siècle. La résistance est un mouvement d'autodéfense pour garder sa liberté et sa dignité.

2-1 Les résistances passives

Ce sont celles manifestées par les peuples ivoiriens de façon pacifique. En 1885, les Abourés de Yaou ferment le Comoé aux français. Les populations Ebrié ferment la lagune au commerce européen en 1886. Cette forme consistait également pour les populations à migrer massivement ou de s'enfuir.

2-2 Les résistances violentes

Cette résistance est précoce et se manifeste déjà pendant la période d'exploration. Celle-ci se fait par la force :

➤ Les lagunaires

En 1890, On assiste à l'attaque des postes de douane de Lahou et de Jacquville. Les français bombardent leurs villages et écrasent la résistance. En 1891, les populations Adjoukrou et Bouboury attaquent le fort de Dabou.

➤ Les résistances de Samory Touré

De 1893 à 1898, Samory et ses troupes mènent une guerre permanente contre les français. Ils utilisaient la technique de la terre brûlée qui consiste à détruire tout sur son passage afin d'affamer l'ennemi. Après un dur combat à Doué au nord de Biankouman, Samory est enfin capturé à Guélérou et déporté au Gabon.

➤ Les résistances Akan

Chez les Akan, les résistances les plus significatives sont celles des baoulés. De 1894 à 1899, les populations Baoulés mènent des attaques contre les convois et les colonnes militaires françaises.

Les Agni d'Agnibilékrou entre 1898 et 1899 livrent une bataille contre les Français à Assikasso. En 1898 tout le royaume N'Denyé se soulève contre les Français. Ils sont matés et le roi Kassi Dihyé est arrêté et déporté.

➤ **Les résistances armées en zone de forêt**

Le poste de Daloa en 1906, celui de Man en 1908, les postes d'Agboville et Adzopé 1910 sont également attaqués. Les populations utilisent la tactique de la guérilla. Ces résistances ont été menées par des valeureux chefs comme ZokouGbéli (Daloa).

Activité d'application N°1

Range dans l'ordre chronologique les événements suivants : ***la fin de la pacification – la signature des traités d'amitié – la création des comptoirs – l'installation des cercles militaires dans les régions insoumises – la création de la colonie de Côte d'Ivoire – début de la conquête coloniale***

II-LES ETAPES DE LA CONQUETE TERRITORIALE EN COTE D'IVOIRE

Les premiers contacts entre la France et la Côte d'Ivoire ont lieu à Assinie en **1687**. Mais c'est à partir de **1843** que débute véritablement l'implantation de la France après deux siècles de présence intermittente.

On distingue deux phases de conquête coloniale en Côte d'Ivoire :

- La pénétration pacifique : 1893 – 1908
- La manière forte : 1908 – 1920.

1- La conquête pacifique 1893-1908

Le gouverneur Louis Gustave Binger préconise la conquête pacifique en Côte d'Ivoire du 20 mars 1893 au 23 février 1896. Mais cette politique de pénétration pacifique est appliquée par le gouverneur Clozel en :

- collaborant avec les populations indigènes.
- En n'ayant pas systématiquement recours à la force.
- En installant une administration civile.

Bien avant l'arrivée de Binger, la pénétration pacifique s'est traduite par :

1-1 La création des comptoirs

C'est la forme économique de la conquête. Dès la première moitié du XIXe siècle, (1843- 1875), la France signe des traités avec quelques chefs locaux et obtient ainsi le droit d'implanter des comptoirs à Assinie, Grand-Bassam et à Dabou pour y faire le commerce. La création de ces comptoirs place le littoral sud-est sous l'influence française. Ces comptoirs sont des lieux d'échange.

1-2 Les missions et explorations

C'est la forme politique de la conquête. Elle est marquée par la signature de traités d'amitié avec les chefs locaux qui placent leur territoire sous protectorat français. En 1885 après le congrès de Berlin, la France revient en Côte d'Ivoire et lance une série d'exploration afin de mieux connaître l'arrière-pays ivoirien.

Quelques **exemples** de missions d'explorations françaises en Côte d'Ivoire.

- ✓ La mission Marcel Treich- Laplène de 1887 à 1889 concernant l'Est de la Côte d'Ivoire, du sanwi à Kong.
- ✓ La mission Gustave Binger de 1887 à 1889, il part de Bamako au sudan occidental à Kong ou il signe un traité commercial avec le roi de Kong qui met le pays sous protectorat français.
- ✓ La mission Bidaud de 1890 à 1891 concerne la région du sud - ouest, la région de Tabou.

Ces missions se poursuivront jusqu'au début du XXe siècle : (1902). Lors de ces missions, la France acquiert des possessions dans l'hinterland grâce à des traités signés avec les chefs et rois de l'intérieur (*avec le roi AmoikonDihyè 1^{er} de l'Indénié, avec Adjoumani, roi de Bondoukou, avec Karamoko Ouattara, roi de Kong...*).

1-3 La signature des conventions

C'est la forme diplomatique. La convention du **26 Juin 1891** pose les principes de la limitation des frontières entre des possessions françaises et britanniques. Le **10 mars 1893** la France crée la colonie de Côte d'Ivoire dans le souci de regrouper toutes ses possessions ivoiriennes et de mettre fin aux convoitises anglaises sur la région.

Cette politique a été un échec. L'occupation française se limite aux régions du nord, ancien domaine de Samory, au littoral sud-est et à la frontière orientale. Le reste de la

colonie notamment le centre et l'ouest échappe à l'autorité française. Cet échec emmène les colons à envisager une autre méthode).

2- -La conquête brutale (1908 - 1920)

Elle est appliquée par le gouverneur Louis Gabriel Angoulvant du 18 février 1908 au 27 décembre 1916. **La méthode utilisée par Angoulvant pour soumettre les populations ivoiriennes.** Pour soumettre les populations, Angoulvant a utilisé la méthode forte caractérisée par :

- L'augmentation des effectifs militaires : 840 militaires sous Clozel contre 2001 militaires plus 1300 miliciens et 1247 gardes de police sous Angoulvant 1910.
- L'aggravation des sanctions contre les populations (*internement et déportation des chefs...*)
- L'installation d'administrations civiles normales dans les régions soumises.
- L'installation de cercles militaires dans les régions insoumises (Bouna, Guiglo-Touleupleu, Dimbokro, Man)

Cette méthode a permis la conquête totale de la Côte d'Ivoire en **1920**.

Activité d'application n°2

*Mets à la place appropriée dans le texte lacunaire suivant les mots et expressions suivants : **Brutale, Louis Gabriel Angoulvant, 1920, la conquête pacifique, 1893, Louis Gustave Binger, 10 mars 1893.***

La Côte d'Ivoire est devenue colonie française leavec comme premier gouverneurinitiateur de Elle s'est déroulée de.....à 1908. Cette forme n'ayant pas permis aux français de conquérir tout le territoire ivoirien, une deuxième forme dite est mise en place par à partir de 1908 jusqu'à.....date à laquelle tout le territoire sera soumis

CONCLUSION

Les résistances des populations ivoiriennes à la conquête coloniale française engagée en 1893 sont vaincues et la métropole finit par pacifier le territoire en 1920 et engager l'exploitation de la colonie.

✓ Situation d'évaluation

Au cours de vos lectures, tes camarades de classe et toi découvrez un article de journal portant sur les résistances aux conquêtes coloniales en côte d'ivoire. Dans cet article, le journaliste a affirmé que les résistances à la conquête coloniale en côte d'ivoire furent violentes. Il a ajouté que la conquête de la colonie de côte d'ivoire a nécessité l'usage de la méthode forte à partir de 1908. Le journaliste dans son article a précisé que cette méthode forte fut le moyen efficace de la conquête du territoire de la côte d'ivoire.

CONSIGNES/QUESTIONS

- 1- Indique la méthode de conquête de la colonie de côte d'ivoire évoquée dans ce texte.
- 2- Explique le passage souligné dans le texte.
- 3- « les résistances à la conquête coloniale en côte d'ivoire furent violentes » Partages tu cet avis ?

□ EXERCICES

Activité d'application n°1

Classe dans le tableau ci-dessous les causes et les formes de résistances à la conquête territoriale : **attaques des installations françaises ; atteinte à la souveraineté des peuples ivoiriens ; techniques de la terre brûlée ; fermeture de la lagune Ebrié au commerce européen ; refus de perdre les avantages commerciaux ; le bouleversement des structures politiques ; la crainte de la disparition de l'Islam.**

CAUSES	FORMES

Activité d'application n°2

Mets une croix dans la case qui convient si l'affirmation est vraie ou si elle est fausse :

N°	AFFIRMATIONS	Vrai	Faux
1	Louis Gustave Binger était favorable à la pénétration pacifique.		
2	Clozel a opté pour la manière forte.		
3	La signature de la convention est la forme diplomatique de la conquête territoriale.		
4	La colonie de Côte d'Ivoire est totalement conquise en 1920.		
5	Les résistances ont eu lieu aussi bien en zone forestière qu'en zone savanicole.		
6	ZokouGbeuli a été capturé à Guélérou et déporté au Gabon.		

Activité d'application n°3

Mets à la place qui convient dans le texte lacunaire ci-dessous, les mots et groupes de mots suivants : Clozel ; **les effectifs militaires** ; **10 mars 1893** ; **la pénétration pacifique** ; **la création de comptoirs** ; **Louis Gustave Binger** ; **une colonie française** ; **la manière forte** ; **Angoulvant** ; **des cercles militaires** ; **1920** ; **la conquête territoriale**.

Le 10 mars 1893, la Côte d'Ivoire devient..... Afin d'avoir la mainmise sur sa colonie, la France mène de 1893 à 1920. Elle se fait en deux phases : celle de..... de 1893 à 1908 et celle dite..... de 1908. La première étape de la conquête territoriale est caractérisée par....., la signature de convention, les

missions et explorations. Elle fut préconisée par....., premier gouverneur de cette colonie. Elle est appliquée par.....La deuxième étape est une méthode utilisée par.....Ce dernier augmente.....et créée.....dans les régions insoumises. Finalement, le territoire est totalement conquis enaprès la défaite des Lobi.

✓ SITUATIONS D'ÉVALUATION

Situation d'évaluation N°1

Tu suis un débat télévisé sur la chaîne nationale RTI1 portant sur les grandes figures des résistances à la conquête coloniale. Un des historiens invité à ce débat tient les propos suivants : *« les résistances à la conquête territoriale ont, en général été émaillées de violences. De vaillants hommes se sont farouchement opposés à pénétration française. Il nous revient à nous, historiens, de faire connaître ces valeureux résistants et enseigner leur mémoire aux jeunes générations. Malgré toutes les tentatives de résistance orchestrées par ces derniers sur l'ensemble du territoire, c'est par la brutalité que le gouverneur Gabriel Angoulvant, contrairement à son prédécesseur, réussit à soumettre les populations et pacifier la colonie ivoirienne. »*

Consignes / Questions

- 1- Dis de quoi il s'agit dans cette situation.
- 2- Explique le passage suivant : *« c'est par la brutalité que le gouverneur Gabriel Angoulvant, contrairement à son prédécesseur, réussit à soumettre les populations et pacifier la colonie ivoirienne »*
- 3- Es-tu d'avis avec cet historien lorsqu'il affirme que : *« les résistances à la conquête territoriales ont en général été émaillées de violences » ?*

Situation d'évaluation N°2

Dans le cadre de vos recherches au CDI de votre établissement scolaire sur un exposé portant sur les résistances à la conquête coloniale de la Côte d'Ivoire, tes camarades de classe et toi consultez un intéressant ouvrage historique. Vous lisez l'extrait suivant : *« après avoir érigé la Côte d'Ivoire en colonie le 10 mars 1893, la métropole a*

immédiatement cherché à soumettre les populations. Une conquête d'abord pacifique du territoire va essentiellement se traduire sous une forme politique à travers les missions d'exploration. Mais les populations ivoiriennes vont engager des résistances contre cette pénétration française pour des raisons non seulement politiques mais également économiques et religieuses. »

Consignes / Questions

- 1- Dis de quoi il s'agit dans cette situation.
- 2- Explique le passage suivant : « *les populations ivoiriennes vont engager des résistances contre cette pénétration française pour des raisons non seulement politiques mais également économiques et religieuses* »
- 3- Partages-tu l'affirmation selon laquelle la conquête pacifique s'est essentiellement traduite sous une forme politique à travers les missions d'exploration » ?

□ DOCUMENTATION

DOCUMENT 1

La conquête de la côte d'ivoire se déroule en deux phases correspondant à deux politiques de conquête : la première baptisée "pénétration pacifique", de 1893 à 1908, la seconde "politique de la manière forte", de 1908 à 1920. (...)

Partisan de l'impérialisme économique, Louis Gustave Binger, préconise (...) la politique "de pénétration pacifique", supposée favorable au développement du commerce.

Cette politique connaît sa meilleure application avec le gouverneur Clozel. (...)

Clozel croit donc à une politique fondée sur les relations amicales avec les populations indigènes et sur une administration prudente. Cette politique correspond en fait à la situation financière, administrative et militaire de la colonie.

Dans le domaine financier, une nouvelle politique fiscale entre en vigueur avec la loi des finances du 13 Avril 1900 qui instiue l'autonomie financière des colonies. Celles-ci doivent trouver les ressources de leur développement en recourant notamment à une

imposition directe des populations locales. En côte d'ivoire, l'impôt des capitations est institué par les arrêtés des 14 et 22 Mai 1901. Il frappe les hommes, les femmes et les enfants âgés de plus de 10 ans. (...)

Dans le domaine de l'administration, la colonie ne compte que 9 cercles et 48 postes administratifs. Elle n'a donc ni unités administratives ni personnel d'encadrement en nombre suffisant.

Dans le domaine militaire enfin, les effectifs sont modestes, 840 hommes de troupes en 1908.

La politique "de pénétration pacifique" mise en œuvre par Clozel est donc le fruit de la nécessité ; celle d'assurer la présence française avec des moyens insuffisants.

Mais cette politique est un échec cuisant. Elle ne peut guère empêcher la multiplication des affrontements. L'occupation française se limite aux régions du Nord, ancien domaine Samori, au littoral Sud-Est et à la frontière orientale. Le reste de la colonie, notamment le Centre et l'Ouest, échappe à l'autorité française. Même dans les zones dites "pacifiées", des soulèvements sporadiques, des attaques des postes et des caravanes rendent précaire et dangereuse la présence des Français. (...)

Les critiques contre la pénétration pacifique et la situation incertaine de la colonie exigeaient la mise en œuvre d'une autre politique de conquête.

SOURCE ; LOUCOU (J N) Côte d'ivoire ; les résistances à la conquête coloniale, Les Editions du CERAP, Abidjan, Mars 2007, P.35-39.

Document 2

La conquête de l'empire de Kong obéit aux mêmes raisons stratégiques et économiques que celle de Bouna. Samory établit d'abord des relations pacifiques pour aménager Kong, centre commercial essentiel de la région et métropole islamique réputé (...). Quand la colonne annoncée, la colonne Monteil dite de Kong est défaite par Samori en mars 1895, l'empire Dioula se résout à composer (...). L'hostilité envers Samori s'amplifie quand celui-ci interdit aux marchands Dioula de commencer avec les comptoirs français de Grand-Bassam et d'Assinie et ferme les débouchés du commerce de Kong. (...).

Dans l'Est, le royaume Agni du NDényé (Indénié) est confronté à une querelle successorale et à la prise de possession française (...). Cette querelle successorale n'est pas réglée quand les français tentent d'imposer leur autorité aux NDényé. De sorte qu'ils pourront " compter sur le chef d'Abengourou et davantage sur ceux d'Attakrou, Aniassué et Yakassé ouvertement hostile à notre ennemi KassiDikié "et profiter de tous les dissentiments pour faire accepter notre autorité dans l'Indénié. (...). Il est très mal accueilli par Kouassi Dihyé à Amélekia parce que, selon sa propre expression, il se présente " non plus en explorateur ou en voyageur qui passe, mais en chef qui prend possession du pays".

SOURCE : LOUCOU(J.N), Cote d'Ivoire : les résistances à la conquête coloniale, Abidjan, CERAP, (2007), pp (55-58).

Document 3

J'ai été frappé rapidement, en consultant les administrateurs ou en lisant leurs rapports, par la fausse idée que les indigènes se font de notre occupation. En bien des points de la colonie ils la considèrent comme provisoire et n'hésitent à le dire...

Lorsque j'ai pris contact avec certaines tribus, mon étonnement a été grand en voyant leurs chefs affecter à notre égard une attitude peu différente et une indépendance de caractère qui les poussait jusqu'à vouloir discuter avec nous l'opportunité de nos mesures les plus justes.

Je désire donc qu'il n'y ait désormais aucune hésitation sur la ligne politique à suivre. Cette ligne de conduite doit être uniforme pour toute la : colonie.(...) Ce dernier s'inspire du but à atteindre... et qui se caractérise ainsi: soumettre tous les éléments hostiles; gagner les hésitants; encourager la masse qui, toujours, peut être attirée à nous par l'intérêt en attendant qu'elle le soit un jour par la sympathie: asseoir en un mot notre autorité de telle sorte qu'elle soit indiscutable; traduire ses résultats par des effets tangibles tels que la perception intégrale de l'impôt...

Nous avons deux moyens de les mettre en pratique: attendre que notre influence et notre exemple agissent sur les populations à nous confier, ou vouloir que la civilisation marcha à grand pas, au prix d'une action.

J'ai choisi ce second procédé.

ANGOULVANT Gabriel Louis, lettre circulaire aux Administrateurs de cercle, Chefs de service(Binger ville, le 26-11-1908), cité dans Mémorial de la Côte d'Ivoire, Editions AMI, T.2,P.4

Document 4

« Guerrier et pillard, l'habitant de la forêt a puisé dans la possession de son arme, un sentiment d'audace... Les luttes intestines qui, aujourd'hui encore, désolent certaines régions, sont devenues plus fréquentes. Et lorsque nous avons voulu pénétrer ces régions, pour y établir définitivement la paix française, nous nous sommes heurtés à une résistance redoutable par les moyens dont disposait alors la masse indigène. (...) Le fusil de traite (...) constitue une arme éminemment redoutable dont les effets ont été depuis quelques années, des plus meurtriers pour nos troupes...

J'ai décidé de mettre un terme au danger ainsi créé. Au moment où nos efforts tendent à rendre effectif l'exercice de notre autorité et l'action du commerce sur l'imminence partie de la colonie qui recouvre la forêt, à assurer la libre circulation de ceux qui travaillent au progrès économique et à la sécurité des représentants de l'administration, nous ne pouvons laisser subsister la menace perpétuelle dressée, derrière chaque arbre et chaque fourré, par un indigène armé de fusil et qu'a surexcité une pratique fétichiste ou un excès d'alcool.

Mon arrêt interdisant la détention d'armes dans les régions déterminées nous permettra d'atteindre ce but définitivement et en quelque sorte mécaniquement. Partout où la possession et le port d'un fusil sont désormais interdits à l'indigène, les armes vont être retirées jusqu'à la dernière... Dans l'ensemble de la colonie de Côte d'Ivoire, enfin, la possession de la poudre sera réglementée plus sévèrement... ».

Circulaire à Messieurs les Administrateurs de cercles, relative à la détention des armes à feu par les indigènes. ANCI, Journal Officiel du 31 Août 1909, pages 358 à 360.

Document 5

Le 8 janvier 1910 la tribu des Abbey, située sur le parcours du chemin de fer, s'est révoltée soudainement sans que les autorités administratives de la colonie ait soupçonné ce mouvement insurrectionnel.

Le chef de poste d'Agboville avait bien signalé une certaine agitation chez les Abbey et rendu compte de leurs intentions de résister ouvertement à nos ordres, mais personne ne les supposait capables de prendre l'initiative des hostilités.

C'est ainsi que le général commandant supérieur et le lieutenant-gouverneur avaient un mois auparavant admis la possibilité de les faire désarmer, estimant que cette opération ne présenterait pas de plus grandes difficultés qu'elle n'en avait offert précédemment pour la tribu voisine des Attié.

De plus, M. le gouverneur Angoulvant, qui avait parcouru la voie ferrée le 4 février (sic), n'avait recueilli aucun indice de nature à laisser prévoir des troubles aussi imminents.

Le soulèvement préparé dans le plus grand secret, s'est produit au même moment dans le voisinage du chemin de fer sur une distance de plus de 100 kilomètres. Presque tous les indigènes étrangers au pays: colporteurs, travailleurs de la voie, coupeurs de billes d'acajou, ont été surpris et massacrés. Nos troupes ont découverts depuis les corps d'au moins 300 d'entre eux horriblement mutilés par les féroces abbey. La ligne télégraphique et la voie ferrée ont été coupées en plusieurs points. Un train ayant déraillé, un employé de commerce, M. Rubbino, n'a pas pu se sauver et a été tué. Enfin des gares ont été saccagées et le poste d'Agboville où étaient réfugiés 3 Européens ainsi que de nombreux indigènes amis ont été bloqués. Dès la réception de ces nouvelles à Bingerville, 2 détachements commandés par des officiers ont été envoyés au secours d'Agboville. Tous deux ont réussi à atteindre leur but en livrant plusieurs engagements au cours desquels le lieutenant Boudet a été blessé.

La Côte d'Ivoire par les textes, Guy CANGAH et Simon-Pierre EKANZA, 1978 pages 105-106

Document 6

Tableau de l'opération de désarmement des populations dont l'habitat se trouve situé dans la zone sylvestre. Septembre 1909 – 31 janvier 1913.

Cercle	Districts	Nbre de fusils détruits	Total par cercle	Nbre de fusils détruits antérieurement	Total général par cercle ou région	Observation
Assinie.....				185	185	
Baoulé Nord	Béoumi.....	28	28	14 600	14 628	
Boulé-Sud	Yamoussoukro	3	3	6 769	6 772	
Bas-Cavally	Détachement mobile de la frontière libérienne	26	26	379	405	
Bas-Sassandra	Détachement mobile	349	349	1 295	1 644	
Bassam				717	717	
Bondoukou	Bouna	15	15	473	488	
Haut-Cavally	Man	2758				
	Logoualé.....	484				
	Danané.....	597				
	Duékoué.....	113	3	11 406	15 358	
			952			
Haut-Sassandra..	Daloa.....	184				
	Bouaflé.....	35				
	Oumé.....	586				
	Sinfra.....	652				
	Vavoua.....	519				

	Zouénoula....	31	2 007	15 784	17 791
Indénié.....	Assikasso	12	12	435	423
Kong.....	Kong.....	8	8	1 720	1 728
Korhogo...				2 266	2 266
Langue.....				10 507	10 507
Lahou.....	Lakota.....	78	78	8 576	8 654
Mankono....				3 660	3 660
N'Zi-comoé				7 832	7 832
Couba.....				1 983	1 983
Total		6 478	6 478	88 575	95 053

Source : Archives nationales de Côte d'Ivoire, journal officiel de la Côte d'Ivoire, 15 février 1913. P. 59